

normes et exclusions, respectons nos différences

Atelier animé par des membres de l'Association des Paralysés de France, d'Integrazio batzordea, et de la Compagnie Traboules

L'atelier consistait à aborder la notion de normes et la question de l'exclusion. Il s'agissait de se pencher sur nos représentations mentales pour ensuite travailler sur nos résistances. A travers le prisme de l'accès à la citoyenneté, à l'éducation et à la création les associations ont partagé leurs expériences. Le thème s'est ensuite élargi, à partir des appropriations différentes de cette question des normes et de l'exclusion, de la quarantaine de participant-es.

L'Association des Paralysés de France a témoigné de son combat pour l'accès à la citoyenneté motivé par le "faire comme les autres avec les autres". Le problème principal est que tout est pensé par des valides pour des valides. Et pour cela, les personnes handicapées restent des citoyen-nés différents qui ont peu d'accès à la "normalité". Tenter de faire comprendre les problèmes que posent les difficultés d'accès au minimum demeure un enjeu majeur. Ce combat au quotidien donne le sentiment de gêner en permanence. L'idée fondamentale de la lutte que mène l'APF est celle du droit à la vie dans la société avec et malgré ses différences. La revendication première est donc celle de l'accès à tout pour tous et toutes —école, travail, santé, loisirs— Une remarque est d'ailleurs glissée au sujet de l'accès difficile au forum social. A bon entendeur...

Une vaste présentation des politiques actuelles les politiques actuelles menées est faite. Effets d'annonce, campagnes spectaculaires et autres lois inadaptées qui cachent mal une situation discriminatoire au regard de la fameuse égalité des droits. Le dernier projet de loi en date, intitulé "en faveur des handicapés" montre de quelle manière la perspective est faussée d'emblée puisqu'il s'agit ici tout simplement d'égalité des droits. Le projet fait l'objet de virulentes critiques. Le témoignage de plusieurs membres de l'association concernant leurs expériences du quotidien a étoffé la discussion. Pour conclure, l'APF souligne la nécessité de s'éloigner de la notion du handicap pour revendiquer la reconnaissance en tant que citoyen-ne, au même titre que les autres. Lutter contre l'exclusion passe donc par l'accès à la citoyenneté et l'APF entend bien faire savoir son savoir faire.

La question de l'intégration des enfants handicapés en milieu scolaire est abordée par l'association Integrazio Batordea dans le cadre des écoles en langue basque. C'est au départ une commission de travail au sein des *ikastola* qui a travaillé à partir d'un cas conc-



ret, celui d'un enfant trisomique. L'idée est de permettre à ces enfants de poursuivre une scolarité en milieu ordinaire et en basque. L'objectif est l'intégration individuelle des enfants dans la scolarité tout en respectant leur identité culturelle. La priorité est donnée à l'intégration individuelle dans des classes ordinaires. Des dispositions légales existent mais à l'application de la loi, se révèlent de nombreuses résistances.

La source de contradiction de départ est le message-phare des *ikastola* "100% de réussite au bac" car l'intégration de tous est un autre critère de réussite, tout aussi valide qu'un taux de réussite. Donner une possibilité de rééducation au sein des *ikastola* nécessite une véritable volonté et interroge les priorités éducatives que l'on entend se donner. L'enjeu est de faire de l'*ikastola* une école intégratrice de la différence. Est abordée ensuite la question des moyens au sens large et, notamment celle des moyens budgétaires. En effet, ce choix se doit d'être appuyé par une véritable dynamique de soutien faute de mesures gouvernementales probantes. Ainsi, de nombreuses manifestations et partenariats sont mis en place. Se donner les moyens sans attendre est le credo de l'association qui n'entend pas s'arrêter là. A ce jour onze enfants handicapés sont scolarisés en *ikastola* et un douzième projet d'intégration est à l'étude. L'idée est qu'une autre école est possible. Pour cela est évoquée la nécessité d'appeler à une véritable politique sociale accompagnée de moyens réels ainsi que la construction d'un réseau efficient sur la question de l'exclusion et des différences. A titre d'information, il existe à ce jour des mesures et des dispositifs mis en place en 1999 dans le cadre de handiscol pour favoriser la scolarisation des enfants et adolescents en milieu scolaire ordinaire. Les coordonnées sont les suivantes: plan d'écoute numéro azur 0810.55.55.01 et [\[discol/accueil.htm\]\(http://discol/accueil.htm\).](http://www.educat.gouv.fr/han-</p></div><div data-bbox=)

La création artistique est abordée avec l'expérience théâtrale de la compagnie Traboules d'Hélette. Dans le cadre de l'organisation d'un *potéo atypique* —apéritif déambulatoire ponctué de performances artistiques — dans le village, est invitée la compagnie Turbulences. La troupe est composée de personnes psychotiques et autistes. L'idée est de s'intéresser en priorité à la capacité de création de ces personnes et non pas à leur handicap.

Puis est mis en lumière l'intérêt de la pratique artistique, non dans un rôle thérapeutique mais pour modifier le regard du spectateur qui voit une personne en situation de création et qui, dès lors, ne la limite pas à son handicap. La venue des membres de Turbulences suscitait au départ des appréhensions. Grâce à cette rencontre, ces personnes ont été reconnues avant tout comme personnes... Intégrer l'autre en soi est l'enjeu de ce type d'expérience et permet de modifier le regard sur la personne en souffrance. La ressemblance prend alors le pas sur la différence qui peut être stigmatisante. Le prochain potéo atypique aura lieu à Hélette fin 2005 avec la Compagnie des lucioles.

La discussion s'est élargie autour de la question de la normalité, de la tendance à vouloir tout normaliser alors qu'est souligné l'intérêt de la diversité. Toucher les contradictions d'une normalisation qui serait forcément positive et de la différence qui est toujours perçue négativement. Plusieurs intervenants ont souligné la variété des situations ou apparaissaient les notions ou problèmes d'exclusion, l'importance de la reconnaissance de l'autre (handicapé, étranger, différent d'une autre manière) dans sa ressemblance comme dans sa spécificité. La lutte des handicapés visuels a été évoquée avec notamment les actions de l'association SE-SAME qui scanne illégalement des livres pour les rendre disponibles faute d'avoir obtenu les fichiers de la part des maisons d'édition.

La question de la norme a fait l'objet d'une réflexion plus générale. On a parlé du rôle des médias, du poids des conventions sur les individus hors norme pour différentes raisons, les obstacles rencontrés ont été souvent évoqués. On a parlé de blocages juridiques parfois mais aussi de situations où la loi était en avance sur les mentalités ou sur les pratiques des institutions, comme dans le cas de l'intégration scolaire d'enfants handicapés où des résistances viennent parfois des enseignants ou d'autres parents. D'où la nécessité d'expliquer et de rassurer.

Contacts

APF, rue Jacques Laffitte, 64100 Bayonne

Integrazio batzordea c/o Seaska ZI Forum 64100 Bayonne

Traboules, c/o Eihartzea 64 240 Hasparren